



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus : 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcelette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;

- Absents non excusés : 4

M. Claude STAUB (Folschviller)
M. Michel KIEFFER (St Avold)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 1

OBJET : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 5 septembre 2016.

Rapporteur : M. le Président de la CCPN.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 34 (chapitre VI) du Règlement Intérieur du Conseil Communautaire adopté lors de la séance du 26 juin 2014, point n°1.

Après quelques précisions apportées à M. DREISTADT sur les statuts de l'Association Amicale des Elus et sur proposition du Président, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2016, transmis aux Membres de l'assemblée le 20 septembre 2016.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI



ÉTABLISSEMENT PUBLIC ASSOCIANT LES COMMUNES DE :

• ALTVILLER • CARLING • DIESEN • FOLSCHVILLER • LACHAMBRE • LHÔPITAL • MACHEREN • PORCELETTE • SAINT-AVOLD • VALMONT

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016 A L'HOPITAL

• **Délégués élus:** 44 • **En exercice :** 43

• **Présents : 32**

M. WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK,
MM. Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE,
Vice-Présidents,
M. DERU, BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, LEROY, M. KOEHLER,
Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT,
Mmes DOME, AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER,
Mmes STELMASZYK, SALAMONOWSKI, JOHO, TIRONI-JOUBERT,
M. COSCARELLA, Mme WINTER, Membres Délégués.

• **Absents ayant donné procuration à un membre présent : 8**

Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling)
M. Claude STAUB (Folschviller) à M. Eddie MULLER (Porcellette)
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold)
M. René MICK (Porcellette) à M. le Président de la CCPN (St Avold)
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold)
M. René STEINER (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold)
M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) à Mme Michèle JOHO (St Avold)
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à M. Salvatore COSCARELLA (Valmont)

• **Absents non excusés : 3**

Mme Fernande SANTIN (Porcellette)
M. Christian THIERCY (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_01
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	1. approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2016.
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_01-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_01-DE-1-1_0.xml	text/xml	968
<i>nom de original.</i>		
1. approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2016..pdf	application/pdf	396400
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	396400
<i>nom de original.</i>		
PJ1.pdf	application/pdf	458704
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_01-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	458704

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h11min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h16min09s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h16min30s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h19min17s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus : 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 32

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcelette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 2

OBJET : Décisions modificatives – BP 2016 Budget ZI GRUNHOF.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président.

Par délibération du 22 juin 2016, point n°2, le Conseil Communautaire a homologué le rachat d'un prêt en cours par la Banque Postale.

Or, il convient de constituer les crédits nécessaires :

- au remboursement du prêt souscrit en 2013 auprès du Crédit Mutuel (dépenses),
- à l'encaissement du rachat de prêt de la Banque Postale (recettes),
- à l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé de 46.000 € sur la durée du prêt.

➤ Pour la section d'investissement, en :

- augmentant le chapitre 16 (Article 1641) en dépenses de 1.533.334,00 €
- augmentant le chapitre 040 (Article 4817) en dépenses de 46.000,00 €
- augmentant le chapitre 16 (Article 1641) en recettes de 1.579.334,00 €
- augmentant le chapitre 042 (Article 4817) en recettes de 4.181,82 €
- diminuant le chapitre 021 (Article 021) en recettes de 4.181,82 €.

➤ Pour la section de fonctionnement, en :

- augmentant le chapitre 66 (Article 668) en dépenses de 46.000 €
- augmentant le chapitre 042 (Article 6812) en dépenses de 4.181,82 €
- augmentant le chapitre 040 (Article 791) en recettes de 46.000 €
- diminuant le chapitre 023 (Article 023) en dépenses de 4.181,82 €.

Votre Commission des Finances ayant émis un avis favorable le 27 septembre 2016, le Conseil Communautaire, autorise à l'unanimité, les décisions modificatives du Budget Primitif Annexe ZI GRUNHOF 2016, l'émission des mandats et titres correspondants ainsi que l'inscription des crédits nécessaires à l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé sur les exercices budgétaires suivants.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_02
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	2. Décisions modificatives - BP 2016 Budget ZI GRUNHOF.
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_02-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_02-DE-1-1_0.xml	text/xml	832
<i>nom de original:</i>		
2. Décisions modificatives - BP 2016 ZI GRUNHOF..pdf	application/pdf	633950
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	633950

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h12min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h16min08s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h16min27s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h18min25s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus: 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 32

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREIADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcelette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 3

OBJET : Politique d'abattement sur la base d'imposition des habitations principales.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président.

Vu les dispositions de l'article 1411 II. 1. du Code Général des Impôts permettant au Conseil Communautaire de modifier les taux d'abattement obligatoires pour charges de famille,

Considérant qu'en l'absence de délibération prise par la Communauté de Communes du Pays Naborien en matière de politique d'abattement sur la base d'imposition des habitations principales, les abattements actuellement pratiqués sur les valeurs locatives de l'intercommunalité sont celles délibérées par les Communes membres,

Considérant que l'EPCI souhaite pratiquer sa propre politique d'abattement sur la taxe d'habitation, étant précisé que l'abattement obligatoire pour charges de famille est fixé par la loi à un minimum de 10% de la valeur locative moyenne des logements pour chacune des deux premières personnes à charge et de 15% pour chacune des personnes à charge suivante.

Considérant que ces taux minimums peuvent être majorés de 1 point jusqu'à 10 points maximum et s'établir donc comme suit :

- Entre 10% (minimum légal) et 20% de la valeur locative moyenne des logements pour chacune des deux premières personnes à charge,
- Entre 15% (minimum légal) et 25% de la valeur locative moyenne des logements à partir de la troisième personne à charge.

En vertu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à autoriser :

1/ M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, ou son représentant légal, à supprimer l'Abattement Général à la base pratiqué sur le Territoire Naborien par le biais des délibérations communales ;

2/ M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, ou son représentant légal, à instaurer à compter du 1^{er} janvier 2017 l'abattement obligatoire pour charges de famille selon le minimum légal ; à savoir 10% et 15% de la valeur locative moyenne des logements ;

3/ M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, ou son représentant légal, à notifier la présente délibération aux services préfectoraux et fiscaux.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Contre (1) : M. Jean-Claude DREISTADT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_03
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	3. politique d'abattement sur la base d'imposition des habitations principales.
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_03-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier.		
057-245701388-20160929-CC_20160929_03-DE-1-1_0.xml	text/xml	857
nom de original.		
3. Politique d'abattement sur la base d'imposition des habitations principales..pdf	application/pdf	716158
nom de métier.		
057-245701388-20160929-CC_20160929_03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	716158

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h39min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h40min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h40min29s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h41min18s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus: 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 32

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avoird) ;
M. René MICK (Porcelette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avoird) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avoird) ;
M. René STEINER (St Avoird) à M. Yahia TLEMSANI (St Avoird) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avoird) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avoird) ;
Mme Michèle JOHO (St Avoird) à Mme Nadine AUDIS (St Avoird) ;

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avoird)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avoird)

Point n° 4

OBJET : Versement d'une participation financière à différentes associations.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien a été saisi par différents établissements, qui ont sollicité une participation financière pour l'exercice budgétaire 2016.

La Commission des Finances a examiné favorablement les requêtes et le Conseil Communautaire :

- approuve les participations financières suivantes :

Union Nationale des Combattants de Folschviller :

Association patriotique présente lors des différentes manifestations en mémoire des anciens combattants mort pour la patrie française, souhaite investir dans l'achat d'un nouveau drapeau venant remplacé l'ancien, défraîchi et abîmé.

Proposition :

Versement d'un montant de 300 €

Hackathon Collèges Grand Est Numérique (siège à Metz)

Grand Est Numérique poursuivra en 2016 son investissement dans la dynamique d'animation de l'écosystème numérique et souhaite organiser un premier évènement dans la Communauté de Communes du Pays Naborien. (est concerné le collège de Folschviller)

Proposition :

Versement d'un montant de 300 €

Lycée Professionnel Valentin Metzinger de Saint-Avold

Acquisition de matériel professionnel (appareil photo, pied et projecteurs avec console afin de mener à bien les projets artistiques et culturels dont le thème retenu pour cette année scolaire sera « La place de la femme dans la société », avec une classe à PAC (projet action culturelle) qui travaillera sur le stop motion (procédé de montage de photos pour créer un film animé).

Proposition :

Versement d'un montant de 300 €

Moselle Arts Vivants (siège à Metz)

Projet d'orchestre accompagné et soutenu par la Philharmonie de Paris pour 120 jeunes au total dont 60 issus du Bassin Houiller, n'ayant jamais pratiqué la musique et issus de quartiers populaires grâce au Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale (DEMOS).

Proposition :

Versement de 10 000 €/an sur 3 ans à compter de 2017 (Budget Politique de la Ville)

- et donne tous pouvoirs à M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son Représentant pour l'exécution de la présente délibération et comparaître à la signature de tous documents restant à intervenir entre les parties respectives et notamment les conventions correspondantes, étant précisé que les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2016 et à constituer aux exercices budgétaires suivants.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_04
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	4. Versement d'une participation financière à différentes associations.
Classification matières/sous-matières:	7.6
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_04-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier.		
057-245701388-20160929-CC_20160929_04-DE-1-1_0.xml	text/xml	848
nom de original:		
4. Versement d'une participation financière à différentes associations..pdf	application/pdf	745390
nom de métier.		
057-245701388-20160929-CC_20160929_04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	745390

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h41min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h48min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h48min03s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h48min07s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus : 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 32

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcellette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 5

OBJET : Plan de Dynamisation du Commerce de Proximité sur le Territoire du Pays Naborien – Reversement de l'aide FISAC et de la subvention CCPN pour l'opération « Modernisation des Entreprises ».

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président.

Par délibération en date du 07 février 2014, point n°3, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Naborien a autorisé M. le Président à élaborer un second programme de Dynamisation du Commerce de Proximité sur le Territoire du Pays Naborien et à comparaître à la signature de la convention afférente.

Par courrier en date du 29 décembre 2015, M. le Préfet de la Région Lorraine a notifié à M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien qu'au terme de l'instruction du dossier relatif à la 2nde tranche une subvention de 168 265 € a été accordée de la manière suivante :

- 31 945,00 € pour les opérations de fonctionnement,
 - 136 320,00 € pour celles d'investissement,
- et qu'elle fera l'objet du versement d'un acompte dès réception de la convention signée (à hauteur de 60% pour les opérations de fonctionnement, 50% pour celles d'investissement).

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays Naborien a inscrit dans la 2nde tranche du programme, une action qui permet d'améliorer et de valoriser l'image du linéaire commercial du Pays Naborien.

Cette action, intitulée « modernisation des entreprises », répond à l'action n°1 du dossier FISAC de la Communauté de Communes du Pays Naborien et prévoit, avec le concours financier de l'Etat, d'allouer une aide financière aux commerçants qui opèrent des travaux de rénovation, sécurisation et mises aux normes de leur commerce.

La subvention est partagée comme suit :

- L'ETAT : 25,5 % du montant HT des travaux, plafonnés à 25 000 €.
- LA CCPN : 25,5 % du montant HT des travaux, plafonnés à 25 000 €.

La Commission d'Attribution, réunie en séance du 27 juin 2016 a examiné et vérifié la conformité de 14 dossiers soumis pour une ultime vérification auprès des services de la DIRECCTE le 29 juin 2016 qui a accordé l'attribution des aides.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à :

1/ autoriser le reversement des aides FISAC et de la subvention CCPN correspondante, pour chaque bénéficiaire ayant fait l'objet d'un examen préalable par la Commission d'attribution FISAC et la Préfecture de Région, conformément à l'état ci-annexé, étant précisé que les acomptes ont été perçus par la CCPN le 15 septembre 2016;

2/ autoriser M. le Président de la CCPN ou son représentant légal à procéder au reversement des aides FISAC et de la subvention CCPN correspondante pour les bénéficiaires de l'action « modernisation des entreprises » après avoir recueilli un avis préalable des Commissions d'attribution FISAC, Finances et du Bureau, dans la limite des crédits disponibles,

3/ habiliter M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son représentant légal, à comparaître à la signature de tous documents utiles à cette mise en œuvre ;

4/ préciser que ces dépenses et recettes ont été prévues **aux chapitres 13/94-1328 du Budget primitif 2016.**

Décision du Conseil Communautaire :

Après que le rapporteur de la délibération ait donné des précisions complémentaires sur la procédure du FISAC, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI

COMMISSION D'ATTRIBUTION DU 27 JUIN 2016

FISAC 2 ème TRANCHE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN
 "MODERNISATION DES ENTREPRISES"

ENTREPRISE	DIRIGEANT	MONTANT ELIGIBLE € HT	Dépenses éligibles plafonnées à 25 000 € HT			MONTANT TOTAL 51%
			MONTANT ACCORDE FISAC € HT 25,5 %	MONTANT ACCORDE CCPN € HT 25,5 %	MONTANT ACCORDE CCPN € HT 25,5 %	
PINCE A LINGE (Saint-Avoid)	D. BERTAUX	22533,60	5746,06	5746,06	5746,06	11492,12
SE ETS WEBER C. (Saint-Avoid)	C. WEBER	50186,60	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
ARROGANCE (Saint-Avoid)	V. DI SIMONE	46248,57	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
GALOPAIN (Saint-Avoid)	I. KAYAR	25802,00	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
STORE MANIA (Saint-Avoid)	P.E. MULLER	37496,11	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
ANGES et DELICES (Saint-Avoid)	R. BAFFELI	173916,97	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
NOKI SARL (Saint-Avoid)	H. KIEFFER	58328,00	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
DOROTHEE M (Saint-Avoid)	M. RINKENBACH	15571,89	4037,23	4037,23	4037,23	8074,46
LE PASSAGE (Saint-Avoid)	A M PLATEROTI	23559,85	6007,76	6007,76	6007,76	12015,52
COIFF CLUB (Saint-Avoid)	S. FREYTAG	98371,00	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
CONFORT MAISON (Saint-Avoid)	M. THIL	13432,00	3272,16	3272,16	3272,16	6544,32
Aux Plaisirs Gourmands (L'Hôpital)	T. RUDEN	52073,67	6375,00	6375,00	6375,00	12750,00
Garage FOSSE P. (L'Hôpital)	P. FOSSE	2087,50	532,31	532,31	532,31	1064,62
LE FOURNIL DE L'OLIVIER (Saint-Avoid)	E. DAUMI	3516,00	896,58	896,58	896,58	1793,16

TOTAL	623123,76	71492,10	71492,10
--------------	-----------	----------	----------



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_05
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	5. plan de dynamisation du commerce de proximité sur le territoire du Pays Naborien - reversement de l'aide FISAC et de la subvention CCPN pour l'opération 'Modernisation des Entreprises.'
Classification matières/sous-matières:	7.5
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_05-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20160929-CC_20160929_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	1091
nom de original:		
5. Plan de dynamisation du commerce de proximité sur le territoire du Pays Naborien - reversement de l'aide FISAC et de la subvention CCPN pour l'opération Modernisation des Entreprises..pdf	application/pdf	842622
nom de métier:		
057-245701388-20160929-CC_20160929_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	842622
nom de original:		
PJ5.pdf	application/pdf	390000
nom de métier:		
057-245701388-20160929-CC_20160929_05-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	390000

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

	<i>Posté</i>	<i>11 octobre 2016 à 15h44min30s</i>	<i>Dépôt initial</i>
	<i>En attente de transmission</i>	<i>11 octobre 2016 à 15h48min02s</i>	<i>Accepte par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>11 octobre 2016 à 15h48min08s</i>	<i>Transmis au MIOCT</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>11 octobre 2016 à 15h48min40s</i>	<i>Recu par le MIOCT le 2016-10-11</i>



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

• Délégués élus: 44 • En exercice : 43.....

• Présents : 32

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

• Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcellette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;

• Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 6

OBJET : Versement d'une subvention à AIR LORRAINE.

Rapporteur : M. Frédéric MULLER, Vice-Président.

Par délibération du 13 Octobre 2004, point n° 9, notre assemblée communautaire a décidé d'adhérer à l'Association pour l'Exploitation du Réseau de Mesure de la Qualité de l'Air dans l'Est Mosellan (ESPOL), au regard de la compétence optionnelle exercée au titre de la Protection de l'Environnement et du Cadre de Vie. Cette association est devenue ATMO LORRAINE NORD et est agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Lorraine, puis s'est rapprochée d'AIRLOR pour devenir **Air Lorraine**.

M. le Président a été sollicité pour le versement de la somme de 7 498 €, soit 0,18€ par habitant, au titre d'une subvention, pour l'année 2016. Le montant 2015 était de 7 891 € TTC soit 0,1894 € par habitant.

La commission environnement ayant examiné favorablement la demande, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité, le versement de la subvention susvisée pour les actions qu'elle mène sur le territoire et autorise M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son Représentant, à procéder à l'exécution de la présente délibération et lui donner tous pouvoirs à cet effet, étant précisé que la participation financière est inscrite au Budget Primitif 2016, chapitre 65, article 6574.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_06
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	6. versement d'une subvention à AIR LORRAINE.
Classification matières/sous-matières:	7.5
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_06-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier.		
057-245701388-20160929-CC_20160929_06-DE-1-1_0.xml	text/xml	822
nom de original:		
6. versement d'une subvention à AIR LORRAINE..pdf	application/pdf	593182
nom de métier.		
057-245701388-20160929-CC_20160929_06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	593182

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h49min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h52min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h52min12s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h52min23s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus: 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 32

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERCY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERCY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcellette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 7

OBJET : Fusion des Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien.

Rapporteur : M. le Président de la CCPN.

Par délibération du 22 juin 2016, point n°11, notre assemblée communautaire a respectivement :

- a) émis un avis favorable au projet de fusion sur le périmètre entre les Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien, qui regroupera les communes suivantes :

Altrippe	Hellimer
Altviller	Lachambre
Baronville	Landroff
Berig Vintrange	Laning
Biding	Lelling
Bistroff	Leyviller
Boustroff	L'Hôpital
Brulange	Lixing-Lès-St Avold
Carling	Macheren
Destry	Maxstadt
Diesen	Morhange
Diffembach-Lès-Hellimer	Petit Tenquin
Eincheville	Porcellette
Erstroff	Racrange
Folschviller	Saint-Avold
Fremestroff	Suisse
Freybouse	Vahl Ebersing
Grening	Vallerange
Grostenquin	Valmont
Guessling-Hemering	Viller
Harprich	

- b) Souhaité dans le cadre de cette fusion, la création d'une Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017 ;
- c) Précisé qu'il délibérera avant le 31 décembre 2016 sur la dénomination du nouvel EPCI et la détermination de son siège.

En vertu de ce qui précède et conformément à la teneur du courrier du 27 avril 2016, ci-joint, de M. le Préfet de Moselle notifié aux Présidents des EPCI (CCPN et CCCM), sous-couvert du Sous-Préfet de Forbach-Boulay-Moselle, le Comité de Pilotage, réuni le 20 septembre 2016 et composé des représentants des deux Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien, invite le Conseil Communautaire du Pays Naborien à délibérer comme suit :

Le Conseil Communautaire
du Pays Naborien décide,

1/ de confirmer son souhait pour la création d'une Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017 et composée des communes membres des communautés de communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien ;

2/ d'inviter les Conseils Municipaux des Communes du Pays Naborien à dénommer ladite Communauté d'Agglomération, au 1^{er} janvier 2017, comme suit :

AGGLO SAINT-AVOLD CENTRE MOSELLAN
dont le siège sera au 10/12, rue du Général de Gaulle
à 57500 SAINT-AVOLD

3/ de notifier ladite délibération à l'homologation des Conseils Municipaux des communes du Pays Naborien, qui voudront bien délibérer dans le délai d'un mois à compter de la date de la séance de ce jour ;

4/ d'habiliter M. le Président de la CCPN ou son Représentant à l'exécution de la présente délibération, étant précisé qu'elle est subordonnée à la création d'une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 6 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_07
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	7. fusion des CC du Centre Mosellan et du Pays Naborien.
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_07-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20160929-CC_20160929_07-DE-1-1_0.xml	text/xml	833
nom de original:		
7. Fusion des Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien..pdf	application/pdf	899311
nom de métier:		
057-245701388-20160929-CC_20160929_07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	899311

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h50min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h56min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h56min09s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h56min44s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus: 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 32

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERCY, COSCARELLA, Mmes KLUCZYK, WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Claude SCHAFFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERCY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcellette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 8

OBJET : Modification des Statuts de la Communauté de Communes du Pays Naborien.

Rapporteur : M. le Président de la CCPN.

Vu la loi n° 99.586 du 12 juillet 1999, relative au fonctionnement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2004-DRCL/1-051 du 1^{er} septembre 2004 portant création de la Communauté de Communes du Pays Naborien, complété par les arrêtés préfectoraux n° 2007-DRCLAJ/1-013 du 27 février 2007, n° 2008-DRCLAJ/1-018 du 10 mars 2008, n° 2010-DCTAJ/1-014 du 18 mai 2010, n° 2011 du 23 décembre 2011 et n° 2015-DCTAJ/1-067 du 17 août 2015 ;

Considérant que par courrier du 27 avril 2016 ci-joint, M. le Préfet de Moselle a notifié à Messieurs les Présidents des Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan, sous-couvert du Sous-Préfet de Forbach-Boulay-Moselle, le projet de périmètre, qui a été homologué par le Conseil Communautaire du Pays Naborien en séance du 22 juin 2016, point n°11 qui a sollicité dans le cadre de cette fusion, la création d'une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017.

Dans ce même courrier, M. le Préfet de la Moselle a attiré l'attention des Présidents des EPCI concernés sur la volonté exprimée par un certain nombre de communes concernées par le périmètre envisagé lors de la précédente consultation d'octobre à décembre 2015, de modifier la catégorie juridique de l'EPCI issu de la fusion.

En effet, 17 des 41 communes concernées par la fusion des deux Communautés de Communes que vous présidez ont délibéré pour demander que le nouvel EPCI fusionné soit une Communauté d'Agglomération.

Dès lors, il est nécessaire que la catégorie juridique du futur EPCI, communauté de communes ou communauté d'agglomération, soit confirmée expressément à court terme, soit dans la délibération se prononçant sur le projet de fusion, soit dans une délibération spécifique.

En effet, une Communauté d'Agglomération issue d'une fusion devra exercer dès le 1^{er} janvier 2017, l'intégralité des compétences obligatoires et trois des sept compétences optionnelles prévues à l'article L.5216-5 du CGCT.

Dès lors, M. le Préfet de Moselle nous invite à mener simultanément à la procédure de fusion, une procédure d'adoption de nouveaux statuts, lesquels devront être conformes aux dispositions de l'article précité en matière de compétences obligatoires et optionnelles.

En vertu de la correspondance de M. le Préfet de Moselle et conformément à sa teneur, le Conseil Communautaire du Pays Naborien ayant sollicité par délibération du 22 juin 2016, point n°11, la création d'une Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017, souhaite modifier et compléter ses statuts actuels parmi les groupes de compétences optionnelles et facultatives.

Vu l'avis favorable émis par le Comité de Pilotage réunissant les membres des deux EPCI en date du 20 septembre 2016 ;

En conséquence, sur proposition de M. le Président de la CCPN, le Conseil Communautaire du Pays Naborien,

1/ modifie et complète les statuts de la Communauté de Communes du Pays Naborien, de la manière suivante :

II. GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES

1^{er} GROUPE : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT et du CADRE DE VIE

- Lutte contre la pollution de l'air avec adhésion aux actions et au fonctionnement de l'association AIR LORRAINE ;
- Lutte contre les nuisances sonores et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- Collecte et traitement des Ordures Ménagères sur le territoire communautaire ;
- Gestion collective des déchets industriels sur les zones d'activités économiques gérées par la communauté de communes du Pays Naborien et sur la plate-forme chimique de Carling ;
- Adhésion au SYDEME (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers).

2^{ème} GROUPE : POLITIQUE DU LOGEMENT ET POLITIQUE DE VILLE

- Elaboration d'un Programme Local de l'Habitat sur le périmètre du territoire communautaire ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;
- Politique de la Ville : élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de Ville.
- Création et gestion d'aires d'accueil des Gens du Voyage.

3^{ème} GROUPE : CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN et GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- Complexe Nautique de Saint-Avold

4^{ème} GROUPE : CREATION ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC :

- Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services en milieu rural et urbain pour tous les publics.

III. GROUPES DE COMPETENCES FACULTATIVES

- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des Transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.

2/ habilite M. le Président de la CCPN à notifier la présente délibération à chaque Conseil Municipal des communes du Pays Naborien, qui voudra bien se prononcer sur l'homologation de cette modification statutaire dans un délai d'un mois à compter de la date de notification ;

3/ confirme son souhait de procéder à cette modification statutaire subordonnée à une transformation de cette fusion en une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017 et habilite M. le Président de la CCPN à l'exécution de la présente délibération ;

4/ autorise, les cas échéant, M. le Président de la CCPN ou son Représentant légal, à défendre les intérêts de la Communauté de Communes du Pays Naborien devant l'ensemble des juridictions administratives.

Décision du Conseil Communautaire :

Après quelques précisions et suite à un vote à main levée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président.

A.WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_08
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	8. modification des statuts de la CCPN.
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_08-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20160929-CC_20160929_08-DE-1-1_0.xml	text/xml	816
nom de original:		
8. Modification des Statuts de la CCPN..pdf	application/pdf	1419487
nom de métier:		
057-245701388-20160929-CC_20160929_08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1419487

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h52min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h56min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h56min15s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h56min55s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus : 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 9

M. Claude SCHAFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcellette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à M. Salvatore COSCARELLA (Valmont)

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 9

OBJET : Zone Industrielle de Saint-Avold/Nord – Zone Europort – Location d’un bâtiment industriel au profit de la SCI BERZADEL se substituant à la Société MMTCI.

Rapporteur : M. Gilbert WEBER, Vice-Président

Par délibération du Conseil Communautaire de la CCPN, en date du 15 décembre 2015, point n°18b, le Conseil Communautaire a consenti à la signature d’un crédit-bail au profit de la Société MMTCI, représentée par M. Ozkan USTA, sise à la Zone EUROPORT à Saint-Avold, pour un hall à usage industriel avec bureaux, comprenant un atelier de 950 m² et un espace bureau de 150 m².

Entre temps, le Gérant de ladite Société a informé M. le Président de la CCPN de la création de la SCI BERZADEL, se substituant à la Société MMTCI, qui sera locataire.

Aussi, le Conseil Communautaire est invité à approuver cette modification et à en autoriser la sous location, étant précisé que toutes les clauses et conditions financières et administratives mentionnées dans la délibération susmentionnée sont maintenues et appliquées à la SCI BERZADEL ou à toute société appelée à se constituer, pour la signature du crédit bail.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_09
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	9. ZI de Saint-Avoid Nord - Zone Europort - Location d'un bâtiment industriel au profit de la SCI BERZADEL se substituant à la société MMTCI.
Classification matières/sous-matières:	3.3
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_09-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	918
<i>nom de original:</i>		
9. ZI de St Avoid Nord - Zone Europort - Location d'un bâtiment industriel au profit de la SCI BERZADEL se substituant à la Société MMTCI..pdf	application/pdf	578046
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	578046

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h54min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 15h56min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 15h56min05s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 15h56min18s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 29 septembre 2016

- Délégués élus: 44 • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,
M. Ludovic RIST, Secrétaire de séance,
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, Aloyse LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,
M. DERU, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mmes BOUR, ROLSHAUSEN, M. KOEHLER, Mmes BOYON, ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN,
Mme AUDIS, MM. TLEMSANI, KIEFFER, Mme STELMASZYK, MM. SLIWINSKI, THIERY, COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 9

M. Claude SCHAFER (Macheren) à Mme Sabine DOME (Macheren) ;
Mme Joséphine LEROY (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. Christian THIERY (St Avold) ;
M. René MICK (Porcellette) à M. le Président de la CCPN ;
Mme Gabrielle PISTER (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK (St Avold) ;
M. René STEINER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI (St Avold) à M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) ;
Mme Michèle JOHO (St Avold) à Mme Nadine AUDIS (St Avold) ;
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à M. Salvatore COSCARELLA (Valmont)

- Absents non excusés : 3

M. Claude STAUB (Folschviller)
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

Point n° 10

OBJET : Composite Park à Porcellette – Mise à disposition de locaux au profit de différentes sociétés.

Rapporteur : M. Eddie MULLER, Vice-Président

Par délibération du 27 novembre 2014, point n°13, votre assemblée communautaire a consenti au Composite Park à Porcellette, la mise à disposition de locaux de l'Atelier Relais et de l'Hôtel d'Entreprises au profit de différentes sociétés, en voie de constitution, pour un coût du loyer HT à 70 €/m² avec une prise d'effet à la date du 1^{er} janvier 2015.

Considérant que les travaux de réalisation desdits bâtiments ont été réceptionnés au courant du 1^{er} trimestre 2015 et que les sociétés se sont constituées sous une nouvelle forme juridique, le Conseil Communautaire est invité à modifier la date de prise d'effet, au 1^{er} octobre 2015, pour un coût HT du loyer identique (70 €/m²), au profit des sociétés suivantes :

1) Bail de dérogation CTI

La société dénommée 'COMPOSE TECH INDUSTRIE'

Société par actions simplifiée au capital de cinquante mille euros (50 000 €), dont le siège social est à PORCELETTE (57890), Route de Diesen, Composite Park.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sarreguemines et identifiée sous le numéro SIREN 533023545

Représentée par la SARL LSFINEX dont le représentant permanent est Monsieur Laurent STEIMETZ,

Locaux : une surface de 881,2 m² d'atelier et 157,4 m² d'annexes composés notamment de vestiaires, salle de repos, salle de réunion, WC et bureaux soit une surface totale de 1 038,60 m².

2) **Sous location CTI/IRT M2P**

1. Locataire principal

La société dénommée 'COMPOSE TECH INDUSTRIE'

Société par actions simplifiées au capital de cinquante mille euros (50 000 €), dont le siège social est à PORCELETTE (57890), Route de Diesen, Composite Park.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sarreguemines sous le n°53302545.

2. Preneur

La fondation de coopération scientifique dite 'L'Institut de recherche technologique matériaux métallurgie procédés' dont le siège est à METZ (57000), 4 rue Augustin Fresnel,

Fondation de coopération scientifique dont les statuts ont été approuvés par Décret Simple portant nomination d'un Commissaire du Gouvernement

Identifié sous le numéro SIREN 791209075

L'Institut de recherche technologique matériaux métallurgie procédés, représentée par Monsieur François MUDRY, Président, conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Institut de recherche technologique matériaux métallurgie procédés en abrégé IRT M2P, en date du 12 février 2013, dont le mandat de présidence a été renouvelé à l'identique le 8 mars 2016,

Locaux : un atelier d'une surface de 442,3 m²

3. NOVALL

La société dénommée 'NOVALL'

Société à responsabilité limitée au capital de sept mille cent soixante huit euros (7 668,00 €), dont le siège social est à PORCELETTE (57890), rue de Diesen, Composite Park

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sarreguemines et identifiée sous le numéro SIREN 421b692 062 00027

Représentée par Monsieur Ronald BOSCH, demeurant à 57500 SAINT-AVOLD, 5 rue Haut de Sainte Croix, ici présent, agissant en qualité de gérant de ladite société et en vertu d'une délibération de l'assemblée générale des associés en date à PORCELETTE du 15 septembre 2015,

Locaux : **dans la première cellule**

Un local comprenant :

Une surface de 41,8 m² de garage et d'atelier et 114,8 m² de bureaux soit une surface totale de 156,60 m² suivant plan ci-annexé comprenant un garage atelier et deux bureaux

Dans la deuxième cellule

Un local comprenant :

Une surface de 71,70 m² de garage-atelier et 26,3 m² de bureaux et 13,4 m² de dégagement soit une surface de 111,40 m²

Pour les deux cellules, une surface globale de 268,00 m²

4. INSTITUT DE SOUDURE

L'institut de soudure industrie, société anonyme au capital de 8 120 625 ,00 €, dont le siège social est à ZI PARIS NORD II (93420) VILLEPINTE, 90 rue des Vanesses

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le n° 414 728 964

Représentée par Monsieur Antoine LEGROS en sa qualité de secrétaire général

Locaux : une surface de 242,8 m² d'atelier et de bureaux comprenant un garage de 55 m², un atelier de 49,2 m², un laboratoire de 24,8 m², un atelier de 63,1 m², un bureau de 16,2 m², un bureau de 16,2 m², un dégagement de 18,3 m²

Ainsi que le co-usage de sanitaires composés de deux WC et de deux locaux douches ; d'une salle de réunion et le co-usage de la chaufferie.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité et donne tous pouvoirs à M. le Président de la CCPN ou son représentant légal à comparaître à la signature des baux respectifs et tous documents utiles à cette mise en œuvre.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 10 octobre 2016
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : BINTZ Elodie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160929_10
Date de la décision:	2016-09-29 00:00:00+02
Objet:	10. Composite Park à Porcelette - Mise à disposition de locaux au profit de différentes sociétés.
Classification matières/sous-matières:	3.2
Identifiant unique:	057-245701388-20160929-CC_20160929_10-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_10-DE-1-1_0.xml	text/xml	874
<i>nom de original:</i>		
10. CP à Porcelette - Mise à disposition de locaux au profit de différentes sociétés..pdf	application/pdf	1124176
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160929-CC_20160929_10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1124176

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 octobre 2016 à 15h56min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 octobre 2016 à 16h04min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	11 octobre 2016 à 16h04min09s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	11 octobre 2016 à 16h04min17s	Recu par le MIOCT le 2016-10-11